



VILLE de HOUDAN

Affaire suivie par :
Irène DUARTE
Secrétariat Général
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART
Maire de Houdan
A
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Houdan, le mardi 7 février 2023

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mercredi 15 février 2023 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

La séance est ouverte au public et sera diffusée en direct via la page Facebook de la Ville.

ORDRE DU JOUR

PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 DECEMBRE 2022.

1. FINANCES :

- Débat d'Orientation Budgétaire,
- investissement – inscription des crédits ouverts dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget Principal 2022.

2. RESSOURCES HUMAINES :

- création d'un poste de Brigadier-Chef-Principal.

3. COMMANDE PUBLIQUE :

- choix du mode de gestion du stationnement payant.

4. FONCIER – PATRIMOINE COMMUNAL :

- acquisition de la parcelle AB 566 à l'euro symbolique la SCI BP Mixte (annule et remplace la délibération n° 35/2022 en date du 1^{er} juin 2022),
- modalités de vente des 30 places de stationnement (opération de la Tour).

5. URBANISME :

- modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme – conditions de mise à disposition.

6. TRAVAUX :

- travaux de réfection de la rue des Jeux de Billes – convention de mandat avec la CCPH.

7. AFFAIRES GÉNÉRALES :

- renouvellement du Comité Consultatif « Vie Associative et Sports ».

8. COOPERATION INTERNATIONALE :

- subvention au FSE du collège pour voyage au Sénégal des élèves houdanais de la classe EDSICA.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.


Jean-Marie TETART,
Maire.



Publié et affiché le 08/02/2023